***PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES***

L’accès de nos salariés à des actions de formation professionnelle tout au long de l’année est selon nous primordial pour assurer à nos étudiants des enseignements de qualité et en phase avec les attentes et les besoins du marché. Aussi, cela permet de maintenir un haut niveau de satisfaction et de motivation de nos employés.

C’est pour répondre à ces différents objectifs que nous avons mis en place plusieurs outils et process en direction de nos employés.

1. **QUESTIONNAIRE D’IDENTIFICATION DES BESOINS DE FORMATION pour nos salariés**

Ce questionnaire d’identification des besoins de formation est fondamental puisqu’il permet de recueillir et d’analyser les besoins de façon structurée et de s’inscrire dans une logique de développement des compétences individuelles et collectives.

Après analyse de ce questionnaire, nous proposerons des formations à nos formateurs, que ce soit en présentiel ou en distanciel. Pour le financement de ces formations, chaque employé pourra mobiliser son CPF. Nous avons également un budget de XXX euros pour la formation de notre personnel.

La diffusion et le recueil de ces questionnaires se fait entre juin et septembre.

1. **PÉRIODES DE FORMATION ENTRE FORMATEURS**

Afin de maintenir les connaissances et compétences de nos formateurs, nous leur proposons régulièrement d’assister aux cours donnés par les autres formateurs afin de découvrir d’autres façons d’enseigner et de s’organiser. Cela permet d’associer enseignements théoriques qu’ils enseignent avec expériences pratiques.

1. **LA VEILLE INFORMATIONNELLE pour nos salariés**

Nous avons également mis en place un système de veille informationnelle efficace qui permet aux employés de se former tout au long de l’année, de façon individuelle et collective.

En effet, comme expliqué dans le document « La veille informationnelle », 3 créneaux de  
30 minutes par semaine sont alloués aux employés pour effectuer une veille sur leur secteur à travers différentes sources et outils préalablement identifiés. Le partage des connaissances, par l’intermédiaire d’une newsletter mensuelle regroupant tous les articles du mois, rangés par catégorie, et envoyé à tous les membres du personnel de [nom\_organisme] assure une formation continue de nos employés.